

Communiqué de presse

Co-voiturage : En partenariat avec la Communauté de Communes Rives de Moselle, Sanef ouvre un nouveau parking de co-voiturage, situé à Argancy (échangeur n°37 de l'autoroute A4)

Débutés en novembre 2020, les travaux de construction du nouveau parking de covoiturage sont désormais achevés.

Ce matin, M. François Cornier – Directeur Délégué de la Construction du groupe Sanef, et M. Julien Freyburger – Président de la Communauté de Communes Rives de Moselle, ont officiellement mis en service ce nouvel équipement très attendu pour les conducteurs mosellans.

Une réalisation partenariale, qui présente de multiples bénéfices pour les conducteurs du département et qui va contribuer à favoriser les nouvelles mobilités.

Metz, le 28 mai 2021

Une aire structurante pour Sanef et le territoire



Située au niveau du diffuseur n°37 Argancy de l'autoroute A4, sur la commune d'Argancy, cette nouvelle aire de covoiturage permet désormais de mettre à disposition des conducteurs, un service adapté, accessible gratuitement, 24h/24 et garantissant un haut niveau de confort et de sécurité. Ce matin, depuis le site, les partenaires se sont réjouis de cette collaboration efficace, qui aboutit à une offre de services adaptée aux besoins des conducteurs et qui ouvre ainsi la voie aux nouvelles mobilités.

Une aire de covoiturage adaptée aux besoins locaux

Les travaux ont concerné la réalisation de **41 places de stationnement** dont 2 destinées aux personnes à mobilité réduite (PMR). Parmi les services proposés : un parking entièrement clôturé et dédié aux véhicules légers, un dépose-minute et un abri, répondant aux normes d'accessibilité actuelles. Un équipement spécifique pour accueillir 20 vélos est également disponible.

Ce projet d'un montant de **328 000 € HT est entièrement financé par Sanef**. Le chantier a été mené conjointement avec le chantier de mise à 2X3 voies du Contournement Nord Est de Metz (entre les échangeurs A4/A31 et A4/A315) toujours en cours jusqu'en 2023. La Communauté de Communes Rives de Moselle a contribué au projet par l'apport des emprises nécessaires et en assurera l'exploitation et l'entretien.

La mobilité verte est en route chez Sanef

Pour le groupe Sanef, ce nouveau parking vient illustrer la poursuite d'un important programme de développement du covoiturage sur l'ensemble de ses réseaux. En effet, entre 2021 et fin 2022, ce ne sont pas moins de 700 nouvelles places qui vont ainsi être créées, portant alors à plus de 1500, le nombre de places accessibles aux automobilistes.

Selon François Cornier – Directeur Délégué de la Construction pour le groupe Sanef - « *En mettant à la disposition de tous cette nouvelle aire de covoiturage, nous facilitons les déplacements des personnes, favorisons les échanges et encourageons la mobilité durable. Car la valeur d'un concessionnaire autoroutier se mesure aussi à sa capacité à fournir des services adaptés aux besoins des territoires, tout en contribuant de manière responsable au développement des nouvelles mobilités. Avec ce programme de covoiturage actuellement en plein développement au sein de notre groupe, la mobilité verte est bien en route chez Sanef !* ».

Une aire de covoiturage très attendue pour le territoire

Le partenariat avec Sanef permet de normaliser l'utilisation d'un site qui de longue date était utilisé par les automobilistes, comme aire de covoiturage sauvage.

Rives de Moselle, en collaboration avec la commune d'Argancy, assurera l'entretien et la gestion de cette aire, inscrite comme action du plan climat air-énergie territorial en cours de finalisation. Cette réalisation se met en perspective de la prise de compétence d'Autorité Organisatrice de la Mobilité au 1^{er} juillet 2021, où le développement du covoiturage sera un axe du futur plan de déplacement.

Le groupe Sanef

Filiale du groupe Abertis, leader mondial de la gestion d'autoroutes, le groupe Sanef exploite 2 071 km d'autoroutes, principalement en Normandie, dans le Nord et l'Est de la France. Les 2 500 collaborateurs du groupe se mobilisent chaque jour, 24h/24, pour assurer sécurité et confort à tous leurs clients. Partenaire de l'Etat et des territoires traversés par ses réseaux, le groupe s'engage pour favoriser les nouvelles mobilités, promouvoir la sécurité routière et lutter contre le réchauffement climatique. Son programme d'investissement est supérieur à 1 milliard d'€. Principales filiales : Sapn et Bip&Go.

Contact Presse :
Direction Communication Institutions et RSE - Sanef
Sylvie Coimbra - Responsable Communication – Grands Projets
02 35 18 54 05 / 06 67 49 69 89 / sylvie.coimbra@sapn.fr
www.groupe.sanef.com/Journalistes

La Communauté de Communes Rives de Moselle

La Communauté de Communes « Rives de Moselle » est une structure intercommunale née le 1^{er} janvier 2014. Elle est composée de 20 communes qui représentent 50 146 habitants sur un territoire de 126 km².

Contact Presse :
Communauté de Communes Rives de Moselle
Catherine ADAM – Assistante de direction et Communication
03 87 51 29 15 / 03 87 51 77 02 / direction@rivesdemoselle.fr
www.rivesdemoselle.fr
